

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2019

Le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué,
s'est réuni sous la présidence de M FONVERNE Jean Marc.

Présents : M FONVERNE, M POHU, MME DELHAU, M RABANY, M BRESSON, M
LANDRY, MME POISSONNET, MME BALARD

Absents excusés : M QUINET pouvoir à M FONVERNE
MME BOUSSARD

Absente non excusée : MME BUCH

Secrétaire de séance : M RABANY

● **Approbation du procès-verbal du 19/06/2019.**

● **Modification du temps de travail :**

Suite au départ à la retraite d'un agent, nous adoptons le changement du temps de travail de MME
BLIN Christelle qui passe de 25 à 35 heures hebdomadaires.

● **Activités périscolaires :**

Nous adoptons la liste des activités périscolaires qui sont :

- le cirque le lundi de 17h20 à 18h20 pour les enfants à partir de 7 ans,
- l'éveil corporel le mardi de 17h15 à 18h15 pour les enfants de 3 à 6 ans,
- l'éveil musical le jeudi de 17h20 à 18h20 pour les enfants de 3 à 6 ans,
- les jeux sportifs le jeudi de 17h15 à 18h15 pour les enfants à partir de 7 ans.

● **Indemnités de conseil comptable :**

Nous adoptons une indemnité de 442,48 € à M HERNANDEZ, comptable de la Direction Générale
des Finances Publiques chargé des fonctions de Trésorier des Communes.

● **Développement touristique :**

Pour améliorer le développement touristique, nous adoptons une délibération pour augmenter le
nombre des nuitées de la commune.

● **Achat/vente de terrains :**

- Nous adoptons la proposition d'achat de terrain pour prolonger le chemin du lotissement Rue
Boncoeur.
- Nous adoptons la proposition de vente des 2 terrains du lotissement Rue Boncoeur avec les
parties non constructibles pour la Société Age et Vie.

● **Revitalisation :**

Suite au peu de résultat du travail de MME MEYRIAUX , nous adoptons la rupture du contrat avec son cabinet.

Nous ferons un autre appel d'offre pour le projet de revitalisation.

● **Ajout à l'ordre du jour :** Déclassement du 1er adjoint au Maire en conseiller municipal :

Suite aux nombreuses absences de MME BUCH, nous adoptons son déclassement en conseillère municipale. De ce fait, le 2ème adjoint passe 1er adjoint et le 3ème adjoint passe 2ème adjoint.

● **Questions diverses :**

- Suite aux trop nombreuses obligations à respecter pour le passage à 90 km/h, les routes communales resteront limitées à 80 km/h.
- Le Maire a proposé la commune de Lucenay les Aix pour avoir une Maison de Services Au Public.
- Lucenay les Aix postule pour avoir un arbre connecté.
- Le Maire a renégocié les assurances à la SMACL, le tarif passant de 10 366 € à 8 134 €.
- La commune va recevoir une subvention restant due de 11 200 € pour le parking des écoles.
- Pour les travaux de transformation des abattoirs en salle des fêtes, 21 entreprises ont postulé suite aux appels d'offre.
- Suite à un retard de loyer de plus d'un an, nous autorisons le Maire à faire appel à un huissier de justice.
- La rentrée des classes est satisfaisante avec 79 élèves.
- Durant la période des vacances, le centre de loisirs a accueilli en moyenne 72 enfants par jour.
- Nous allons réfléchir à l'amélioration de la carte communale afin d'augmenter le nombre de terrains constructibles (ex : certaines routes communales sont constructibles).
- Le bus mis à disposition pour les séniors le vendredi est complet.
- Le département offre à la commune 4 à 5 arbres :
le Maire a chargé M BRESSON de proposer aux pompiers de changer le sapin devant la caserne.

Fin de séance : 20h30